

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
1233 / 2010120	11001080	20044614 20046236 20043377 20041816 20040724 20055814 20054401 20052944 20058956 20059449 20060650 20060347	Wikland pantalon de travail 1233 EN ISO 20471 cl.2

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200514 Warntec	HV-orange	60% coton-40% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9910	argenté	Tissu 70mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales, EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH625 120670, valable jusqu'au 30.09.2021,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

**ALBIRO SA**



amfori  
Trade with purpose



ALE

*Ph. Corboz*

H-3454 Sumiswald |

Sumiswald, le 4.07.2018

---

Roland Loosli  
CEO

Philippe Corbaz  
Développement & durabilité